



# CC DACM

**CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE DE DIRECTION D'ACCUEIL  
COLLECTIF DE MINEURS**

## Formation en alternance

RNCP RS 5737-Ministère des Sports, des jeux olympiques et paralympiques  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5737/>

### DURÉE ET LIEU

**Dates : 10 février 2025 - 29 Aout 2025**

**Durée :** 132 h en centre - 18 jours en structure

- Parcours aménagé selon résultats du positionnement et situation de handicap.

**Lieu :**

**MFR-CFA LA ROCHE DU TRESOR**  
**18, rue du Couvent**  
**25390 Orchamps-Vennes**

### COÛT PAR PARTICIPANT

Formation possible pour les salariés, et les personnes en contrat d'apprentissage.

Formation prise en charge et rémunérée pour les demandeurs d'emploi et les salariés en contrats d'apprentissage

Autres statuts : devis sur demande  
Pension complète : 110 € par semaine  
Demi-pension : 30€ par semaine

### RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : MEIGNIER Sylvain  
Référént du cursus : MEIGNIER Sylvain

**Pour toute information :**

**formation@rochedutresor.com**  
**03 81 56 04 05**

### EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Directeur(trice) d'Accueil Collectif de Mineurs
- Collectivités territoriales
- Toutes structures promouvant l'animation socio-culturelle, vers tous publics

**la roche du trésor**

[www.mfr-rochedutresor.com](http://www.mfr-rochedutresor.com)

### PUBLICS, PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS, OBJECTIFS, CONTENU

#### Prérequis :

- Le certificat complémentaire « direction d'un accueil collectif de mineurs » s'adresse aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS et lui permet d'exercer les fonctions de direction dans les séjours de vacances, les accueils sans hébergement et les accueils de scoutisme (arrêté du 9 février 2007 modifié fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme).
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap compatible avec l'exercice du métier, sans limite d'âge .Prendre contact avec le référent handicap - Martine Chopard-0381560405)

#### Conditions d'admission :

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme
- Justifier de l'obtention d'un diplôme (BP JEPS,DEJEPS, DESJEPS)
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un délit référencé à l'article L212-9 du Code du Sport
- Dossier d'inscription complet et entretien avec un membre de l'équipe obligatoire
- Satisfaire aux obligations liés au statut (demandeur d'emploi, contrat d'apprentissage, salarié en formation)

#### Modalités et délais d'accès :

- Entretien individuel, positionnement, obtention d'un financement (Employeur, OPCO, Compte CPF, France Compétence ...)

#### OBJECTIFS :

- Être capable d'exercer en autonomie son activité de direction en utilisant un ou des supports techniques dans le champ des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires.
- Assurer la sécurité des publics dont il a la charge.
- Développer les actions s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Être capable de prévoir et d'organiser un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).



## MODALITÉ PÉDAGOGIQUES :

- Alternance Entreprise - MFR
- Pédagogie "intégrative" et active s'appuyant sur le vécu professionnel, des travaux de groupe, des cas concrets, des travaux pratiques, des visites sur le terrain, un accompagnement individualisé.
- Moyens pédagogiques : salle informatique équipée, tablette multimédias, cuisine pédagogique, partenariat avec des professionnels.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

La situation d'évaluation certificative se décompose comme suit :

1) Le candidat doit exercer des fonctions de direction pendant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, d'un accueil collectif de mineurs déclaré, tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.

2) Le candidat produit un document écrit qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le candidat devant un jury.

## COMPÉTENCES VISÉES

- - Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- - Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- - Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
- - Valeurs de la République et Laïcité.
- - Journée de sensibilisation Développement Durable, enjeux numériques et égalité professionnelle.
- - Savoir-Être professionnel.
- - Stage en structure en alternance avec les périodes en formation.

## SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION :

### SUIVI DE L'ACTION :

- Par le responsable de formation
- Emargements, entretiens et bilans individuels, évaluations des compétences, conventions, livret d'alternance, certificat de réalisation.

### EVALUATION DE L'ACTION :

- Bilan collectif à chaque fin de session MFR
- Enquête de satisfaction individuelle à chaud et à froid.
- Indicateurs de résultats tous statuts confondus :  
Taux de présentation session 2024 : 100%  
Taux d'obtention de la certification session 2024 : 100%  
<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accuei>